

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 25 du 4 juin 2015

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 14

ERRATUM

à l'arrêté du 13 avril 2015 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2014 fixant pour la marine nationale la liste des emplois ouvrant droits au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 22 mai 2015

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'arrêté du 13 avril 2015 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2014 fixant pour la marine nationale la liste des emplois ouvrant droits au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 22 mai 2015

NOR D E F D 1 5 5 0 7 5 0 Z

Texte modifié :

Arrêté du 13 avril 2015 (BOC n° 23 du 21 mai 2015, texte 10).

Référence de publication : BOC n° 25 du 4 juin 2015, texte 14.

L'arrêté du 13 avril 2015 est modifié comme suit :

À l'annexe V. « PROGRAMME 178 - PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES. ».

I. Au lieu de : « 2. 178 21 C - OVIA. » ;

Lire : « 15. 178 21 C - OVIA. ».

II. Au lieu de : « 3. 178 31 C - OVIA-SIAE. » ;

Lire : « 17. 178 31 C - OVIA-SIAE. ».

III. Au lieu de : « 4. 178 61 C - OIA. » ;

Lire : « 18. 178 61 C - OIA. ».

IV. Au lieu de : « 5. 178 68 C - OIA. » ;

Lire : « 26. 178 68 C - OIA. ».